

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.111

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 27 Septembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

20 Septembre 1995

20 Septembre 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MMES LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. MALBOIS par MME LECOMTE-RULLIER
M. MONNARD par M. DINDINAUD
M. QUENTIN par M. BOURGEOIS

ABSENT EXCUSE :

M. LACOTTE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Comité de Direction de l'O.M.T. : désignation des membres

Par délibération en date du 4 Juillet 1995 le Conseil Municipal a procédé à la désignation de quatre conseillers municipaux en plus du Maire, pour siéger au sein du Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme.

Aux termes de l'article L 122-8 du Code des Communes, "le Comité de Direction comprend, sous la Présidence du Maire, des Conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal et les représentants des professions ou associations intéressées au tourisme désignés par le Conseil Municipal sur proposition des Associations ou organisations professionnelles locales intéressées. Les Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal doivent représenter le sixième au moins et le tiers au plus du nombre total des membres du Comité."

Il est proposé de fixer à 15 le nombre des membres du Comité Directeur, de porter en conséquence à 5 le nombre de représentants du Conseil Municipal et de désigner 9 membres représentant les professionnels du tourisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé du Rapporteur
Après en avoir délibéré

FIXE

- à 15 le nombre de membres du Comité Directeur de l'Office Municipal du Tourisme

COMPLETE

- sa désignation de représentants du Conseil Municipal effectuée le 4 Juillet 1995, à savoir :

- outre le Maire, Président :

- M. HUGENDOBLER
- M. CANDAU
- Mme MONTRON
- M. BUJARD

en élisant :

- M. BENOIT

DESIGNE

Sur proposition des professions ou associations concernées :

au titre du Syndicat d'Initiative

Titulaire M. NAVARRO
Suppléant M. DELHEZ

au titre des Activités nautiques

Titulaire M. SEILHEAN
Suppléant M. DEVERGNE

au titre de l'Animation, culture

Titulaire M. BUENAVENTES

Suppléant M. MUSSETTI

au titre des Grands équipements touristiques

Titulaire M. NOEL
Suppléant M. MADEC

au titre de l'Hôtellerie, hôtellerie de plein air

Titulaire Mme MOREAU
Suppléant Mme MILLOT

au titre des Commerçants

Titulaire Mme RICH
Suppléant M. SIMAN

au titre du Développement économique, expansion industrielle

Titulaire M. RIVIERE
Suppléant M. GERMA

au titre de la Chambre de Commerce de ROCHEFORT

Titulaire M. AUBERT
Suppléant Mme CHAMBARD

au titre des propriétaires immobiliers de ROYAN COTE DE BEAUTE

Titulaire M. TEXIER
Suppléant M. MARTY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 Octobre 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général,

A. LARRAIN

